

STRATÉGIES DE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT

Bulletin du PRC PTE et du PRC CPE



Numéro 37, 4^{ème} trimestre 2008

Analyse et stratégie de désendettement des PPTÉ

Réunion des ministres des finances PPTÉ : la crise financière ne doit pas compromettre les objectifs du millénaire pour le développement	2
Forum ministériel du Commonwealth sur la viabilité de la Dette	4
Mise à jour de la politique de dette publique du Honduras	5
Expérience du MEFMI en matière d'AVD fondées sur le CVD	6
20 ans d'allègement de la dette : quels acquis ?	7
Activités récentes et à venir du PRC PPTÉ	8
Questions techniques sur l'allègement de la dette	16

Flux de capitaux privés étrangers

Mise à jour sur le PRC CPE : extension du financement prévue	12
Le PRC CPE achève le transfert du logiciel générique	13
Analyse de la viabilité des capitaux privés étrangers	14

RÉUNION DES MINISTRES DES FINANCES PAS COMPROMETTRE LES OBJECTIFS DU

La 15^{ème} réunion des ministres des finances des pays pauvres très endettés (PPTE) s'est tenue à Washington D.C. le 10 octobre 2008. Organisée sous le patronage du programme renforcement des capacités des PPTE (PRC PPTE), l'Organisation internationale de la Francophonie et le Secrétariat du Commonwealth, elle a été co-présidée par Son Excellence Monsieur Ali M. Lamine ZEINE, Ministre de l'Economie et des Finances du Niger et Son Excellence Monsieur David CAREW, Ministre des Finances et de la Planification économique de Sierra Leone.

D'importantes recommandations ont été formulées par les ministres des PPTE en vue de réduire l'impact de la crise financière internationale sur leurs économies, améliorer la fourniture de l'allègement de la dette, assurer la viabilité à long terme de la dette, financer les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), et poursuivre le renforcement de leurs capacités en gestion de la dette.

Crise financière internationale

Les ministres ont noté que la crise financière internationale aura un impact négatif sur leurs économies à travers plusieurs canaux, parmi lesquels : la baisse des transferts de fonds des migrants et des flux de capitaux privés ; la limitation de l'accès aux marchés des capitaux, notamment du fait du renchérissement du coût des financements ; le resserrement des lignes de crédit à l'exportation ; le recul des places financières ; et le faible rendement des investissements financiers dans les pays de l'OCDE.

La diminution de la demande d'importation des pays de l'OCDE comporte en outre un risque supplémentaire pour les revenus d'exportation des pays à faible revenu, dont plusieurs pourraient cependant bénéficier de la baisse des coûts des produits pétroliers.

Dans ce contexte, les ministres ont convenu de faire preuve de plus de vigilance dans le recouvrement de leurs recettes fiscales ainsi que dans l'allocation des ressources en faveur du développement. Ils ont néanmoins invité les donateurs à tenir leurs promesses de financement du développement, et

recommandé que les Institutions de Brettons Woods (IBW) s'attachent à réaliser une analyse complète de l'impact de la crise sur les économies à faible revenu.

Allègement et viabilité de la dette Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM)

Les ministres ont salué les efforts de la communauté internationale dans la mise en œuvre de l'IADM et la mobilisation de ressources nécessaires aux allègements de dette. Ils ont toutefois :

- invité la communauté internationale à entamer très rapidement des négociations en vue de fournir des ressources additionnelles au Fonds des opérations spéciales (FOS) et d'augmenter le niveau de l'aide publique au développement (APD), sans pour autant compromettre les flux de ressources concessionnelles en faveur de la lutte contre la pauvreté en Amérique Latine ;
- souhaité que la Banque Asiatique de Développement, la Banque Caribéenne de Développement et les autres institutions sous régionales participent à l'IADM ;
- invité la communauté internationale à redéfinir les modalités d'allocation des ressources concessionnelles des banques multilatérales de développement et de mieux tenir compte des besoins de financement des pays pour atteindre les OMD.

Mise en œuvre de l'Initiative PPTE

Les ministres ont à nouveau souligné que d'importants efforts devraient être faits pour accélérer l'atteinte des points de décision et d'achèvement de l'initiative PPTE par les pays retardataires. Pour ceux-ci, ils demandent instamment à la communauté internationale de privilégier leurs avancées dans l'initiative PPTE à l'exécution de leur Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) et non pas seulement à l'exécution de leur Facilité pour la réduction de la pauvreté et en faveur de la croissance (FRPC). En outre, les pays sortant de conflits devraient plus rapidement sortir des programmes d'urgence post-conflits pour rentrer dans la FRPC.

Les ministres ont également relevé les faibles progrès enregistrés dans la participation d'un certain nombre de créanciers à l'IPPTE, ainsi que dans la diminution des poursuites judiciaires contre les pays à faible revenu. Ils ont à cet égard salué les diverses initiatives d'assistance juridique mises en œuvre en

faveur de ces pays par le Secrétariat du Commonwealth et la Banque africaine de développement ainsi que le renforcement de la facilité de réduction de la dette commerciale de l'IDA.

Tout en appelant au renforcement de la coordination de l'ensemble de ces initiatives, les Ministres invitent la communauté internationale à aller au-delà de cette assistance en :

- mettant en place un fond spécifique pour financer les allègements de dette entre pays à faible revenu ou très endettés ;
- encourageant les créanciers non membres du Club de Paris à accroître leur contribution à l'initiative ;
- convaincant le plus de créanciers possible à ne pas revendre leurs créances à des tiers susceptibles de poursuivre les pays débiteurs ;
- mettant en place des lois permettant de limiter ou d'interdire les poursuites judiciaires contre ces pays.

Viabilité à long terme de la dette

Les ministres ont réaffirmé leur détermination à préserver la soutenabilité à long terme de leur dette en privilégiant la mobilisation de ressources concessionnelles et en améliorant leur efficacité. A cette fin, ils ont convenu de poursuivre la mise en place de toutes les réformes juridiques et institutionnelles nécessaires et de faire adopter leurs stratégies de dette par les parlements nationaux lors des sessions budgétaires.

Les ministres ont noté la résurgence du risque de surendettement dans certains pays, due principalement à des chocs sur les exportations, des chocs climatiques, ainsi qu'à la détérioration de l'évaluation de la qualité de leurs politiques et institutions nationales qui ont parfois eu des effets plus néfastes que l'accumulation de nouvelles dettes. Pour y faire face, la communauté internationale devrait appuyer les pays à faible revenu dans la définition des stratégies globales d'aide tout en leur fournissant une aide appropriée pour la protection contre les chocs. En outre, le système d'évaluation des politiques et des institutions nationales devrait être plus transparent, avec une implication effective des pays concernés.

Pour préserver la soutenabilité de la dette des pays pauvres, les flux d'aide en leur faveur

PPTTE : LA CRISE FINANCIÈRE NE DOIT MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT

devraient être augmentés, principalement pour le financement des infrastructures et de l'agriculture. Ils ont vivement recommandé que le seuil de concessionnalité des emprunts extérieurs pour les pays à faible revenu soit fixé à 35 % sauf pour ceux qui sont les plus exposés au risque de surendettement. Les institutions de Bretton Woods et des experts indépendants devraient poursuivre leurs analyses sur la dette intérieure et la dette extérieure du secteur privé afin d'encadrer ces types d'engagements et éviter qu'ils ne deviennent des sources de nouvelles crises de dette.

Financement des Objectifs du Millénaire pour le Développement

Volume de l'aide

Les Ministres ont déploré que certains donateurs n'aient pas honoré les promesses d'accroissement de l'aide faites en 2005. Ils encouragent les pays du G8 et de l'Union Européenne à publier des plans triennaux d'aide destinés à leur permettre d'atteindre les objectifs annoncés avant 2010 et de préférence avant la tenue de la conférence de Doha sur le financement du développement.

Les Ministres des PPTTE ont par ailleurs appelé à une intensification des mécanismes de financement innovants au-delà des initiatives internationales actuelles par une participation accrue à la taxation des billets d'avion pour le financement du développement. Ces financements devraient cependant être complémentaires de ceux qui sont déjà engagés afin de permettre à plusieurs pays donateurs d'atteindre l'objectif d'aide de 0,7 % du RNB.

Efficacité de l'aide

Les Ministres ont réaffirmé leur volonté d'atteindre les objectifs visés dans la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide. Ils ont salué le fait que les promesses faites à l'occasion du Forum de haut niveau d'Accra soient assorties d'un calendrier tout en déplorant qu'il n'y ait pas eu plus de progrès dans l'assouplissement de l'aide, la réduction de la conditionnalité, le renforcement des capacités et l'appui budgétaire.

Les ministres ont convenu de s'impliquer davantage dans les discussions futures sur la conditionnalité, l'évaluation de leurs systèmes nationaux et la responsabilité mutuelle. Ils invitent le Forum des Nations

Unies pour la Coopération et le Développement à jouer un rôle plus important dans ce processus.

Au niveau national, les ministres se sont engagés à formuler et mettre en œuvre des politiques d'aide favorisant la coordination et l'alignement, et pour lesquelles les donateurs et débiteurs seront mutuellement responsables. Ils ont également insisté sur l'amélioration de leurs capacités d'analyse et de gestion aux niveaux national, régional et international pour renforcer la responsabilité mutuelle.

Stratégie d'endettement et renforcement des capacités

Les Ministres ont convenu de renforcer leurs efforts dans l'adoption et la mise en œuvre de stratégies d'endettement, en s'appuyant sur l'expertise du Programme de renforcement des capacités en gestion de la dette des PPTTE (PRC-PPTTE). Ils se sont également engagés à renforcer les réformes juridiques et institutionnelles de gestion de la dette publique, la mise en œuvre des plans de renforcement des capacités et à accroître leurs contributions financières à la réalisation de ces activités.

Les ministres ont salué les efforts constants des IBW dans la formulation des stratégies de dette à travers le Cadre de Viabilité de la Dette des pays à faible revenu (CVD), leur appui aux pays dans l'élaboration des Cadres à Moyen Terme de leur Dette (MTDS) et l'évaluation de leurs capacités de gestion de la dette à partir du nouvel instrument conçu à cet effet (DeMPA). Ils encouragent cependant ces institutions à travailler étroitement avec les partenaires du PRC PPTTE, compte tenu de leur expérience dans ces domaines, ainsi qu'à associer les pays à faible revenu à la définition et à la gouvernance de ces initiatives.

Les ministres ont enfin décidé de modifier le nom de leur réseau, qui deviendra le « Réseau des pays à faible revenu sur la soutenabilité de la dette », qui sera désormais ouvert à tous les pays à faible revenu confrontés à des difficultés d'endettement. A cet égard, ils invitent le Secrétariat du Commonwealth, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et les partenaires du PRC PPTTE à engager des discussions en vue d'organiser et de financer les prochaines réunions. ●

(Suite de l'article de la page 7)

beaucoup plus substantiels et rapides. Afin d'accroître la qualité des politiques, il serait souhaitable que les pays évaluent par eux-mêmes leurs politiques économiques et de désendettement et qu'ils élaborent les réformes nécessaires (tel que recommandé également dans le Programme d'action d'Accra), au lieu de confier les évaluations à des organismes extérieurs. Les politiques décisives doivent viser à maximiser la croissance (et la réduction de la pauvreté, qui renforce elle-même la croissance), et non la stabilisation et la libéralisation.

En termes de prêts et d'emprunts, il convient de transcender la concessionnalité pour examiner la qualité et l'efficacité des fonds fournis. Nous devons également éviter d'apporter des conseils insuffisants, ainsi qu'une assistance technique qui incite les pays à souscrire des emprunts coûteux sur les marchés internationaux ou intérieurs ; aider les PFR à analyser et contrôler de beaucoup plus près la viabilité de leur dette intérieure et en quoi celle-ci peut réellement développer l'épargne et l'investissement au niveau local, ainsi que la viabilité de la dette du secteur privé et des flux financiers ; et se mobiliser beaucoup plus pour combattre les escrocs des pays de l'OCDE qui offrent des fonds frauduleux ou qui organisent des opérations de fraude fiscale. Avant tout, il convient d'offrir des financements concessionnels adéquats aux pays pour qu'ils atteignent les OMD sans emprunts coûteux.

Quels enseignements peut-on tirer globalement ?

L'allègement de la dette a beaucoup bénéficié aux pays à faible revenu, mais cela aurait pu (et pourrait encore) se faire de façon moins pénible et plus efficace. Il reste prioritaire de prévenir la répétition de la crise qui a provoqué l'allègement initial, mais si nous n'y parvenons pas, tout allègement supplémentaire devra être : pratiquement immédiat, à faible conditionnalité, offert automatiquement par les créanciers en fonction des ratios et des risques d'endettement des pays (et non négocié) ; destiné au développement, ainsi qu'à la réduction de la pauvreté au sens large ; suivi par les parties prenantes nationales ; associé à l'implication réelle de tous les créanciers ; et entouré de meilleures mesures pour renforcer la viabilité de la dette à long terme. C'est uniquement grâce à ces enseignements globaux que l'allègement de la dette pourra optimiser sa contribution à la réalisation des OMD. ●

FORUM MINISTÉRIEL DU COMMONWEALTH SUR LA VIABILITÉ DE LA DETTE

Le Forum ministériel du Commonwealth sur la viabilité de la dette (FMCVD) a tenu sa 14^{ème} réunion le 6 octobre 2008 à Sainte-Lucie, préalablement à la Réunion 2008 des Ministres des finances du Commonwealth. Le Cameroun, la Gambie, le Guyana, le Ghana, le Malawi, le Mozambique, l'Ouganda, la République Unie de Tanzanie, la Sierra Leone et la Zambie y ont participé, ainsi que des représentants du Kenya, d'Australie, du Royaume-Uni, de DRI, du MEFMI et du WAIFEM. Cette réunion a été présidée par Ashni Singh, Ministre des finances du Guyana.

Au vu de la coopération étroite et grandissante entre le FMCVD et le Réseau ministériel du PRC PPTTE, le bulletin présente les principales conclusions de la réunion, selon lesquelles les Ministres ont :

Mobilisation de ressources

- examiné les autres développements survenus depuis leur réunion d'avril et pris acte de l'engagement des donateurs à accroître leur aide au Sommet d'Hokkaido et à travers l'UE. Ils ont réaffirmé l'urgence de la concrétisation de ces engagements ;
- signalé une progression dans l'examen de la Facilité PCE du FMI et réitéré leur souhait d'une flexibilité accrue dans son élaboration et son application, notamment en faveur d'un accès élargi et de conditionnalités moins lourdes ;
- réitéré la nécessité de commencer et de conclure ponctuellement les négociations pour la reconstitution du Fonds des opérations spéciales avec la Banque interaméricaine de développement.

Considérations liées à PPTTE

- exprimé leurs craintes face à la stagnation du nombre de pays atteignant les points d'achèvement et de décision PPTTE, au manque de progrès concernant la participation de pays non membres du Club de Paris à l'Initiative PPTTE, ainsi qu'aux procès intentés par les créanciers ; en outre, ils jugent alarmant qu'un nombre substantiel de pays post-point d'achèvement resteront exposés à un risque modéré à élevé de surendettement au titre du Cadre de viabilité de la dette (CVD) ;
- décidé de plusieurs actions à prendre pour renforcer l'échange d'informations sur les négociations d'allègement au titre de l'Initiative PPTTE, notamment la préparation

d'informations plus détaillées pour les PPTTE sur la participation des créanciers, sur les meilleures conditions d'allègement possibles et sur les expériences liées aux litiges, afin de les présenter au FMCVD d'avril 2009 et d'aider les pays dans leurs négociations.

Rôle et composition

- Les ministres sont convenus que les débats du FMCVD devaient continuer à privilégier la viabilité de la dette et la capacité à exploiter les financements productivement pour atteindre les OMD, ce qui impliquera d'aligner l'analyse de la viabilité de la dette sur les scénarios OMD, de concrétiser les engagements des donateurs sur la quantité et l'efficacité de l'aide et d'obtenir la concessionnalité maximale des autres financements, afin d'atteindre les OMD sans compromettre la viabilité de la dette ;
- ils ont étudié plusieurs options visant à élargir la composition du FMCVD à d'autres pays du Commonwealth, en tenant compte du niveau de revenu et de viabilité de la dette des États du Commonwealth. Ils sont convenus que le forum devait se composer des 12 membres existants du FMCVD, ainsi que des pays exclusivement IDA présentant une dette non viable (Lesotho, Îles Salomon, Tonga). D'autres pays à dette non viable seraient invités à participer sur demande.

Futur programme de travail

- Les Ministres sont convenus d'examiner les documents suivants à la réunion d'avril 2009 :
 1. besoins de renforcement des capacités en stratégie de désendettement et comment y répondre de façon viable ;
 2. renforcement des mesures et de l'échange d'informations sur la participation ou les procès de créanciers ;
 3. diversification des sources de financement concessionnelles et non concessionnelles ;
 4. comment la communauté internationale peut contribuer le mieux à atténuer les chocs, notamment ceux qui découlent du changement climatique, de la hausse des cours du pétrole et des aliments, ainsi que de la crise financière mondiale ; et
 5. meilleures pratiques pour assurer la viabilité budgétaire de la dette publique totale (y compris la dette intérieure).
- Ils ont identifié deux considérations prioritaires à promouvoir et faire avancer au cours des six prochains mois :
 1. veiller à ce que l'allègement de la dette fournisse des ressources concessionnelles supplémentaires pour financer les OMD et à ce qu'elles ne viennent pas au détriment de nouveaux flux concessionnels, en :

- i. affectant des ressources concessionnelles sur la base des besoins liés aux OMD, ainsi qu'aux performances, notamment en ajustant les formules d'allocation fondée sur les performances (AFP) de l'IDA et des Banques régionales de développement ;
 - ii. entamant et concluant les négociations d'urgence sur la reconstitution du FOS de la BID ;
 - iii. rappelant aux donateurs leurs promesses relatives au 0,7 % du RNB et en préconisant l'établissement ou le respect de calendriers clairs par ces derniers.
2. Ils ont fait pression pour que les créanciers participent davantage à l'allègement de la dette, en :
 - i. modifiant les lois dans les pays créanciers pour limiter les risques de litiges par les créanciers ;
 - ii. invitant les membres du G8 à lancer des initiatives diplomatiques de haut niveau pour convaincre les créanciers bilatéraux non membres du Club de Paris de participer ;
 - iii. invitant les donateurs à fournir de l'aide afin de régler les créances PPTTE-PPTTE ; et
 - iv. invitant tous les créanciers du Commonwealth à offrir un allègement complet et à s'engager à ne pas vendre leurs créances à d'autres créanciers.

Coopération avec les PPTTE non membres du Commonwealth

- les Ministres sont convenus que la collaboration avec l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) devait continuer et que les Ministres des PPTTE non membres du Commonwealth devaient participer et contribuer aux réunions de fond du FMCVD, qui se tiennent chaque année au printemps. Ils ont signalé que les deux groupes avaient des intérêts communs et qu'ils devaient donc partager leurs expériences en s'unissant, ce qui renforcerait la promotion dans les tribunes internationales tout en étudiant la possibilité d'une réunion commune au printemps 2009 ;
- ils ont soutenu la participation sur invitation spéciale de représentants des donateurs du Commonwealth et d'ailleurs, ainsi que d'institutions internationales et régionales, de la société civile, de parlementaires et d'institutions de renforcement des capacités. ●

Gâce à l'allègement de la dette fourni par les initiatives PPTE et IADM, ainsi qu'à la rapide croissance économique des récentes années, le fardeau de la dette publique hondurienne a fortement chuté, passant de 62 % du PIB en 2000 à seulement 17 % en 2007. Cette nouvelle situation s'est accompagnée de progrès en gestion de la dette publique, notamment avec la publication pour la première fois en 2008 d'une « Politique triennale de la dette publique » par le Gouvernement hondurien. Décrivant les canaux et conditions de financement public à travers les marchés internationaux et intérieurs, ce document met particulièrement l'accent sur la réorientation en faveur d'autres sources de financements sur le marché des capitaux, tout en conservant la viabilité de la dette comme objectif fondamental.



Dans ce contexte, le Gouvernement hondurien a demandé au CEMA de l'aider à conduire un atelier du 22 au 29 septembre, afin de mettre à jour sa Stratégie nationale de désendettement et de nouveaux financements dans le cadre du PRC PPTE. Réunissant 29 techniciens venus de plusieurs institutions du secteur public, cet atelier visait à renforcer les capacités de l'équipe technique nationale, ainsi qu'à revoir et actualiser la politique et la stratégie nationales en matière de dette.

Scénarios AVD

L'analyse de viabilité s'est appuyée sur deux scénarios :

- **Scénario initial** : au niveau macroéconomique, ce scénario poursuit les politiques actuelles (conformément à l'accord de confirmation du FMI), qui produiront une croissance du PIB de 4,3-4,8 %, ainsi qu'un déficit budgétaire consolidé du secteur public d'environ 1 % du PIB, tout en maintenant les dépenses antipauvreté à 7 % du PIB. Le scénario de dette extérieure ne comprend que l'allègement signé jusqu'au 31 décembre 2007, alors que celui de la dette intérieure comprend le recouvrement des déficits budgétaires et le refinancement des échéances prévues. Parmi les nouveaux financements extérieurs figurent les décaissements liés aux accords signés, ainsi que les prêts en cours de négociation (notamment à travers les initiatives ALBA et Pétro-Caraïbes avec le Venezuela), ainsi qu'une hypothèse selon laquelle le Honduras perdra l'accès aux financements concessionnels dans le moyen terme – avec une baisse de l'élément don moyen de 35 % à 11 % et une chute des dons.
- **Scénario pessimiste** : l'autre scénario suppose un choc négatif sur les principales

variables macroéconomiques, sur la base de perspectives mondiales plus pessimistes (spécialement pour les États-Unis) du fait de la crise financière, puisque approximativement 80 % des exportations honduriennes sont destinées aux États-Unis.

Principales conclusions et recommandations

1. La dette publique extérieure du Honduras restera viable et bien en dessous des seuils CVD-PFR établis par les IBW pour les pays dotés de « solides » politiques. La dette publique totale reste faible et stable et, en dépit d'une légère tendance haussière dans le moyen à long terme, ses indicateurs de viabilité demeurent bien en dessous de ceux de la dette publique extérieure, ce qui témoigne clairement de la viabilité de la dette publique totale.
2. En termes de risques, les périodes d'échéance des financements extérieurs sont presque entièrement (95 %) sur 15 ans, même dans le moyen terme. La structure de taux d'intérêt du portefeuille est également à faible risque, car elle est à plus de 90 % à taux fixe et seulement à 9,4 % à taux variable. Aucune variation sensible n'est prévue dans le temps en termes de périodes d'échéance ou de structure d'intérêt.
3. L'autre scénario aboutit à la détérioration des indicateurs de viabilité de la dette, en raison du fort déficit de l'administration centrale et du contexte macroéconomique mondial moins favorable. Néanmoins, les indicateurs restent viables, largement grâce à l'allègement de la dette, à la croissance économique et à la gestion budgétaire prudente des récentes années.

4. Dans son analyse de la politique de nouveaux financements, le Honduras a constaté que la plupart des donateurs soutenaient les secteurs prioritaires des pouvoirs publics. Il est néanmoins nécessaire d'accroître l'appui budgétaire et sectoriel en fonction du cadre des pouvoirs publics, axé sur les résultats, afin que ces dépenses favorisent la participation et l'alignement.

Évaluation des capacités

Selon l'autoévaluation des capacités de gestion de la dette, fondée sur la méthodologie de la phase 4 du PRC PPTE, le Honduras a obtenu un score moyen de 3,84, ce qui le place parmi les PPTE ayant les meilleures capacités. L'évaluation identifie néanmoins quelques défis futurs à relever :

- améliorer la coordination aux niveaux politique et technique ;
- exécuter les liens entre les logiciels de gestion financière et de la dette ;
- assurer une coordination interinstitutionnelle, afin de convenir de critères communs pour la classification des dépenses en tant que « réductrices de pauvreté » ;
- renforcer les systèmes de budget national et d'investissement public ;
- étendre l'analyse des risques à l'ensemble de l'économie, notamment au secteur public hors administration centrale, afin de mener une analyse globale des risques de portefeuille ;
- former du nouveau personnel à la gestion, ainsi qu'à l'analyse de la dette.

Étapes suivantes

Dans le sillage de l'atelier, le rapport sur ce dernier et la proposition de Directives pour la politique de dette publique ont été envoyés aux autorités gouvernementales pertinentes, de manière à ce que l'Exécutif puisse approuver la Politique de dette publique pour 2009-2012. ●

EXPÉRIENCE DU MEFMI EN MATIÈRE D'AVD FONDÉES SUR LE CVD



Au cours des deux dernières années, le MEFMI a collaboré étroitement avec les Institutions de Bretton Woods et les autorités des pays, afin d'accroître les capacités nationales à utiliser les outils du Cadre de viabilité de la dette des Pays à faible revenu (CVD-PFR), établi par les IBW. Pour cela, le MEFMI a organisé un atelier régional sur le CVD pour ses États membres, ainsi qu'une formation intensive à l'utilisation des outils au cours des ateliers nationaux. Cet article résume les enseignements tirés et met l'accent sur deux récents ateliers nationaux qui se sont tenus en Tanzanie et en Ouganda, ainsi que sur les perspectives d'avenir. L'article se penche sur deux questions – la saisie de données et les résultats.

1. Saisie de données

La principale conclusion des travaux sur la saisie de données est que le CVD doit être complété par d'autres outils qui permettent aux pays de prévoir leurs stratégies de financement et leurs perspectives macroéconomiques, ainsi que de produire des projections de données de la dette, car l'outil AVD n'élabore pas de prévisions. Cela implique donc de posséder d'excellents outils pour l'établissement de prévisions, ainsi que d'assurer une formation complète au niveau national. Au cours des deux ateliers, les fonctionnaires ont passé 5 jours à utiliser les outils du PRC PPTTE et les modèles macroéconomiques nationaux pour préparer les prévisions, à télécharger les données des systèmes d'enregistrement de la dette CS-DRMS et SYGADE, puis à valider ces données, avant de les introduire dans le modèle du CVD. Ainsi, une formation complète sur le CVD doit commencer par former les personnes aux autres outils qui produiront des prévisions réalistes, avant d'entamer les travaux sur le modèle CVD.

Dans le détail, les implications pratiques pour les programmes de renforcement des capacités du MEFMI sont les suivantes :

1. Prévisions macroéconomiques.

Dans plusieurs États membres du MEFMI (notamment l'Ouganda et la Tanzanie), très peu de fonctionnaires maîtrisent de façon pointue les outils utilisés par leur pays pour établir les prévisions macroéconomiques. En outre, ils sont plus habitués à utiliser les outils pour préparer des prévisions triennales ou quinquennales liées à la programmation

financière du FMI ou aux stratégies de développement nationales, qu'à concevoir de multiples scénarios sur 20 ans pour tester la viabilité de la dette. Cette situation n'étant pas viable, les pays ont été invités à développer les compétences de leur personnel en prévisions macroéconomiques.

- 2. Bases de données de la dette.** En dépit de préparatifs intensifs axés sur les questions de données, les ateliers ont constaté des problèmes persistants liés à l'exactitude des prévisions issues des systèmes de base de données sur le stock et le service de la dette. L'amélioration de ces aspects exigera la maintenance et la validation régulières des bases de données, la formation au téléchargement des données de la dette vers le CVD, ainsi que la construction de liens automatiques entre CS-DRMS/SYGADE et le CVD. Dans les cas où les bases de données n'ont pas été pleinement mises à jour pour tenir compte des effets de l'allègement de la dette PPTE/IADM, l'utilisation de Debt Pro® s'impose pour simuler ces effets.
- 3. Stratégies de financement.** Les outils du PRC destinés à l'élaboration de nouvelles stratégies de financements extérieurs et intérieurs et à la prévision de leur impact sur les données de la dette extérieure et intérieure ont récemment été mis à jour (voir le bulletin 26). Dans les deux cas, ils ont servi à concevoir et à simuler des stratégies de manière efficace. Il restera néanmoins nécessaire de former le personnel aux connaissances et compétences qui s'imposent pour exécuter ces outils, ainsi que le modèle CVD.

2. Résultats

Le deuxième grand ensemble de conclusions tourne autour de l'utilité du CVD pour aider les pays à élaborer des stratégies de financement. Dans les deux cas, l'analyse fondée sur le CVD a révélé que les créances restaient viables au titre des seuils CVD à long terme, indifféremment du scénario de financement choisi, même dans les conditions d'emprunt prévisibles les plus extrêmes. Toutefois, alors que les ratios de la dette pouvaient s'avérer viables, les différents scénarios de financement entraînaient un futur service de la dette lourd en termes de financement budgétaire, ainsi que des variations radicales dans les risques probables. Cela soulève la question de savoir si l'analyse de viabilité de la dette est adaptée pour juger des difficultés que les pays risquent de rencontrer en matière de dette publique. Les deux ateliers ont conclu que l'instrument CVD était utile pour établir des ratios élémentaires de viabilité, mais qu'une analyse supplémentaire s'imposait pour les implications en matière budgétaire et de balance des paiements avant de pouvoir prendre toute décision sur les stratégies de financement. Il est également crucial d'évaluer les aspects

pratiques de l'accès aux différents types de financement et d'adapter cette analyse aux questions clés auxquelles le pays fait actuellement face. C'est pourquoi les deux ateliers ont consacré beaucoup de temps à analyser les coûts et les avantages relatifs liés à l'émission d'obligations sur les marchés internationaux ou intérieurs (notamment les perspectives d'émission d'obligations internationales, étant donné l'actuelle crise financière mondiale, ainsi que la capacité du secteur financier national et privé à absorber les obligations intérieures).

Une autre limitation clé du CVD est que ses tests de contrainte ne mesurent pas adéquatement les chocs et risques auxquels les PFR du MEFMI sont exposés. En particulier, les tests de contrainte du CVD ne s'appliquent qu'une fois tous les 20 ans, alors que les PFR du MEFMI ont subi des chocs répétés (chacun d'eux ayant des impacts sur le moyen terme) sur une période de 20 ans. Les sécheresses en sont un bon exemple : elles ont régulièrement réduit la production et les exportations dans les pays d'Afrique australe et ont rendu nécessaires des importations alimentaires supplémentaires, tandis que leurs effets à moyen terme durent trois ans et que leur fréquence varie de 2 à 5 ans. Pour que les pays tiennent compte du CVD dans leur prise de décisions, il sera essentiel d'envisager des chocs qui correspondent aux véritables expériences des pays. Dans le CVD il y a une feuille qui offre la possibilité d'intégrer les circonstances des pays. La FdF programmée pour avril 2009 se concentrera sur l'utilisation de cette feuille.

Prochaines étapes

Les États membres du MEFMI restent attachés à renforcer leurs capacités à élaborer et mettre en œuvre des stratégies nationales de désendettement, comme l'illustre leur cofinancement des récents ateliers nationaux, qui a atteint jusqu'à 80 % du coût total. En conséquence, le MEFMI prévoit d'accélérer ses efforts pour transférer pleinement le CVD-PFR à ses États membres. Les prochaines étapes seront les suivantes :

- détachements en février 2009, afin de travailler avec DRI au développement d'un manuel de formation des formateurs sur le CVD ;
- atelier régional de formation des formateurs au CVD, qui sera organisé conjointement avec le WAIFEM, le FMI/la Banque mondiale et DRI à Abuja en avril 2009. Conformément aux enseignements tirés ci-dessus, cet atelier commencera par une semaine de formation intensive des formateurs sur la façon de préparer les prévisions à l'aide d'autres outils, en vue de leur saisie dans le CVD ; l'atelier privilégiera surtout les questions de financement et les scénarios macroéconomiques pertinents pour les pays. ●

20 ANS D'ALLÈGEMENT DE LA DETTE : QUELS ACQUIS ?

Les 30 et 31 octobre, la Banque mondiale a organisé une conférence à Washington sur l'allègement de la dette et au-delà (voir <http://www1.worldbank.org/economicpolicy/debtconf08/DebtConferencehome.asp>). Debt Relief International a effectué une présentation sur les acquis de 20 années d'allègement, ainsi que sur les enseignements pour l'avenir. Cette présentation s'est bien sûr appuyée sur les nombreuses contributions que les Ministres des PPTE et les gestionnaires de la dette ont apportées tout au long des 18 années de travaux de DRI sur l'allègement de la dette des pays à faible revenu. Elle a posé sept questions :

L'allègement de la dette constitue-t-il une aide efficace ?

L'allègement de la dette s'est révélé une aide très efficace. Au format auquel il a récemment été assuré (en tant qu'allègement réellement complémentaire aux budgets des pays, à savoir à travers l'IADM), l'allègement respecte les principes de la Déclaration de Paris et du Programme d'action d'Accra encore plus que l'aide budgétaire, aux motifs suivants : il est décaissé rapidement et de façon prévisible ; il n'est pas lié ; il s'aligne sur les stratégies de développement nationales ; les dépenses en résultant exploitent les systèmes des pays ; il entraîne moins de coûts de transaction (qui restent néanmoins trop nombreux) que les négociations de nouveaux programmes et projets d'aide ; et, surtout, comme le démontre une prochaine étude que DRI a menée avec la Banque africaine de développement, l'allègement assure de solides résultats en termes d'OMD.

Quelles conditions doit-on imposer à l'allègement ?

La plupart des analystes internationaux sont convenus pendant de nombreuses années que la conditionnalité ne fonctionne pas. Selon les PPTE, les seules conditions devraient être les suivantes :

- élaboration et mise en œuvre pendant un an d'une stratégie pour la croissance et la réduction de la pauvreté (définie au sens large de manière à transcender les secteurs sociaux) – peut-être une stratégie préliminaire pour un allègement initial, ainsi qu'une stratégie plus finale visant l'annulation définitive du stock ;
- engagement démontré par les pouvoirs publics en faveur de la croissance et de la stabilité macroéconomique, par ex. inflation à un chiffre, démontrée par un bilan positif de 6 mois et un accord visant un programme pour la croissance future et la stabilité macroéconomique. Cela devrait impliquer l'évolution rapide des pays de l'assistance d'urgence vers des programmes normaux, de manière à ne pas rester « bloqué » sur une classification « post-conflit » qui retarderait l'allègement pendant de nombreuses années ;
- respect des normes internationales fondamentales en matière de droits de l'Homme,

d'égalité des sexes, d'environnement et d'administration démocratique ;

- au-delà de ces aspects, il convient d'éviter tous les objectifs macroéconomiques ou structurels détaillés, en particulier les conditions de microgestion.

Doit-on destiner l'allègement à la réduction de la pauvreté ?

Oui, mais (selon l'étude de la BAD susmentionnée), il convient que la réduction de la pauvreté soit :

- définie au sens large – de manière à couvrir un vaste éventail d'OMD (pas seulement la santé et l'éducation, mais aussi l'eau, la protection sociale, l'environnement, la sécurité alimentaire, le logement), ainsi que les objectifs de développement nationaux, spécialement les dépenses favorisant la croissance (comme les infrastructures énergétiques et de transport, l'agriculture, la technologie) ;
- dotée de priorités définies par le pays, et non microgérée par les donateurs ;
- axée sur une meilleure prestation des services publics aux citoyens – pas seulement sur la hausse des dépenses ;
- accompagnée d'une aide accrue et hautement efficace (comme l'aide budgétaire) – car à elle seule l'aide est trop limitée pour avoir un impact sensible sur la réduction de la pauvreté.

Doit-on investir davantage dans le suivi de l'allègement et de ses résultats ?

Le suivi microgéré de l'impact de l'allègement de la dette est à éviter. Il conviendrait d'investir beaucoup plus de ressources dans le suivi des canaux et de l'impact des dépenses plus globales – mais pas dans la notification aux donateurs et créanciers (il existe déjà des prescriptions importantes pour cela). Au lieu de cela, il serait souhaitable que les donateurs s'attachent à favoriser le suivi et l'évaluation des dépenses par des structures de responsabilité intérieures – notamment le parlement, les auditeurs généraux, a société civile – en renforçant leurs capacités à tenir les pouvoirs publics responsables, ce qui peut avoir des effets fondamentalement positifs en termes d'impact de l'allègement de la dette et des dépenses plus globales sur la progression des OMD.

Comment peut-on accroître la participation des créanciers ?

La participation des créanciers a beaucoup avancé dans les 20 dernières années – n'oublions pas qu'il y a 20 ans on estimait impossible l'allègement de la dette par les créanciers multilatéraux ! La communauté internationale pourrait toutefois se mobiliser beaucoup plus, particulièrement en élargissant l'allègement à un nombre nettement plus grand de pays à revenu faible et intermédiaire, dans lesquels l'allègement pourrait contribuer utilement à atteindre les OMD. S'agissant d'un moyen très efficace de financer les OMD, cela pourrait se faire sous la direction des créanciers, afin de renforcer la solvabilité des pays en développement.

En termes de défi plus étroitement lié à la participation des créanciers à l'Initiative PPTE :

- les donateurs pourraient financer l'annulation des créances dues entre PFR très endettés ;
- on pourrait offrir une assistance juridique plus systématique, afin d'éviter les procès ou de s'en défendre ;
- tous les créanciers pourraient s'engager à ne pas vendre la dette – transcendant ainsi les engagements du Club de Paris et de l'UE envers d'autres gouvernements et créanciers commerciaux, qui sont par ailleurs bienvenus ;
- les chefs d'État du G8 pourraient agir bilatéralement pour convaincre les gouvernements, en particulier ceux sur lesquels ils peuvent faire pression lors des dialogues bilatéraux en cours (Algérie, Irak, Libye) ;
- ils pourraient également renforcer les lois de prévention des procès dans les pays créanciers (ce qui est faisable sans aucun impact négatif sur le droit commercial, mais la volonté politique n'y est pas) ;
- les PPTE et les PFR peuvent échanger des informations sur les meilleures modalités obtenues, afin de pousser les créanciers à accorder ces conditions à tous les débiteurs.

L'allègement de la dette apporte-t-il la réponse à la viabilité de la dette ?

Il est évident que non, mais l'allègement constitue une étape cruciale, pour les raisons suivantes : il réduit le fardeau budgétaire en encourageant l'investissement public ; il réduit le surendettement en favorisant la croissance et l'investissement privé ; il élargit l'accès aux financements du secteur privé ; et il permet d'accroître les dépenses en croissance et en réduction de la pauvreté, ce qui renforce la viabilité de la dette à long terme. Il convient donc que la communauté internationale encourage l'accès à l'allègement en rendant plus automatique et en l'offrant à plus de pays, avant qu'ils n'arrivent à une situation de crise ou de cessation de paiement.

D'autres mesures s'imposent toutefois.

Une analyse récente des IBW a révélé que les risques persistants de non-viabilité de la dette pour les PPTE post-allègement étaient largement dus aux chocs exogènes potentiels (qui se matérialisent maintenant à travers le ralentissement économique mondial), ainsi qu'à la chute de la qualité des politiques, et non aux « financements irresponsables ». Cela implique non seulement d'éviter les « prêts et emprunts irresponsables », mais aussi de mettre davantage l'accent sur la résolution des faiblesses économiques structurelles des pays, ainsi que sur l'amélioration de la gestion économique et de la dette.

En termes de protection des pays contre les chocs, il convient que ces derniers élaborent (et que les donateurs financent) des stratégies antichocs complètes et des fonds de prévoyance, tandis que la communauté internationale doit y contribuer en prévoyant des mécanismes de financement

(Suite à la page 3)

PROGRESSION DES PPTE ET ÉTAT DE VIABILITÉ DE LA DETTE NOVEMBRE 2008

Ce tableau a été remodelé de manière à inclure l'indicateur de performances des politiques, de solidité institutionnelle et de surendettement du classement IRAI des IBW (auparavant EPIN), en intégrant les AVD fondées sur le nouveau CVD et qui a servi de base à l'IDA pour son aide aux pays

Pays	Dates de PPTE II		Dates des DSRP		Initiative PPTE	Classement IRAI des politiques et institutions ¹	Risque de surendettement le plus récent ²
	Décision	Achèvement	Provisoire	Complet	Participation des créanciers		
Afghanistan	7/07	fin 2009	1/06	Juin 2008	87%	Insuffisantes	Élevé
Angola	plus éligible		2005	...	s.o.	Insuffisantes	Modéré
Bénin	7/00	3/03	7/00	3/03	99%	Moyennes	Modéré
Bolivie	2/00	6/01	2/00	6/01	95%	Moyennes	Faible
Burkina Faso	7/00	4/02	5/00	7/00	76%	Moyennes	Élevé
Burundi	8/05	début 2009	1/04	9/06	84%	Insuffisantes	Surendettement
Cameroun	10/00	05/06	10/00	7/03	98%	Moyennes	Faible
Centrafrique (Rép.)	09/07	mi-2009	1/01	6/07	68%	Insuffisantes	Surendettement
Tchad	5/01	fin 2009	7/00	7/03	93%	Insuffisantes	Élevé
Comores	fin 2009	...	05/06	T1 2009	s.o.	Insuffisantes	Surendettement
Congo, Rép. Dém. Du	7/03	2009	6/02	7/06	93%	Insuffisantes	Surendettement
Congo, Rép. Du	03/06	2010	12/04	Apr-08	60%	Insuffisantes	Élevé
Côte d'Ivoire	fin 2008	...	3/02	T4 2008	s.o.	Insuffisantes	Surendettement
Éthiopie	11/01	4/04	3/01	9/02	92%	Moyennes	Modéré
Gambie	12/00	Dec-07	12/00	7/02	81%	Insuffisantes	Élevé
Ghana	2/02	7/04	8/00	4/03	90%	Satisfaisantes	Modéré
Guinée	12/00	fin 2008	12/00	3/07	85%	Insuffisantes	Surendettement
Guinée-Bissau	12/00	mi-2009	12/00	11/06	81%	Insuffisantes	Surendettement
Guyana	11/00	12/03	11/00	9/02	81%	Moyennes	Modéré
Haïti	10/06	mi-2009	11/06	retardé	96%	Insuffisantes	Élevé
Honduras	7/00	4/05	7/00	10/01	93%	Satisfaisantes	Faible
Kenya	plus éligible		8/00	2/04	s.o.	Moyennes	Faible
Lao (RDP)	aucun calendrier en cours		4/01	12/04	s.o.	Insuffisantes	Élevé
Liberia	03/08	2010	1/07	03/08	s.o.	Insuffisantes	Surendettement
Madagascar	12/00	10/04	12/00	11/03	91%	Moyennes	Faible
Malawi	12/00	09/06	12/00	8/02	97%	Moyennes	Modéré
Mali	9/00	3/03	9/00	3/03	85%	Moyennes	Faible
Mauritanie	2/00	6/02	s.o.	1/01	90%	Insuffisantes	Modéré
Mozambique	4/00	9/01	4/00	9/01	88%	Moyennes	Faible
Myanmar	aucun calendrier en cours		aucun DSRP en cours		s.o.	Insuffisantes	Élevé
Nicaragua	12/00	1/04	12/00	9/01	87%	Satisfaisantes	Modéré
Niger	12/00	4/04	12/00	2/02	86%	Moyennes	Modéré
Rwanda	12/00	4/05	12/00	8/02	95%	Moyennes	Élevé
São Tomé-et-Principe	12/00	3/07	4/00	8/05	85%	Insuffisantes	Élevé
Sénégal	6/00	4/04	6/00	12/02	81%	Moyennes	Faible
Sierra Leone	3/02	12/06	9/01	7/05	87%	Insuffisantes	Modéré
Somalie	aucun calendrier en cours		aucun DSRP en cours		s.o.	Insuffisantes	Élevé
Soudan	aucun calendrier en cours		2007	...	s.o.	Insuffisantes	Surendettement
Tanzanie	4/00	11/01	3/00	12/00	90%	Satisfaisantes	Faible
Togo	11/08	fin 2010	03/08	Mi- 2009	90%	Insuffisantes	Surendettement
Ouganda	2/00	5/00	s.o.	5/00	96%	Satisfaisantes	Faible
Vietnam	plus éligible		4/01	6/02	s.o.	Satisfaisantes	Faible
Yémen	6/00	...	2/01	8/02	s.o.	Moyennes	Modéré
Zambie	12/00	4/05	7/00	5/02	97%	Moyennes	Faible
PPTE potentiels							
Érythrée	aucun calendrier en cours		6/03	...	s.o.	Insuffisantes	na
Kirghizstan	A décidé de ne pas postuler à PPTE		...	02/03	s.o.	Moyennes	Élevé
Népal	aucun calendrier en cours			11/03	s.o.	Moyennes	Élevé

Sources :
Gouvernements des PPTE,
FMI et Banque mondiale

¹ Index d'affectation des ressources de l'IDA (IRAI) de la Banque mondiale, auparavant appelé Évaluation de la politique et des institutions nationales (EPIN), qui sert à évaluer la solidité institutionnelle et les performances des politiques des pays (satisfaisantes $\geq 3,75$, moyennes 3,25-3,75, insuffisantes $\leq 3,25$).

² D'après la dernière AVD menée en commun par les IBW

³ Les pays mixtes et déficitaires n'ont pas droit aux dons de l'IDA

Attribution de dons de l'IDA-15 pour l'AB09	Considérations clés liées à l'allègement de la dette et aux nouveaux financements
100%	Progression mitigée des déclencheurs de point d'achèvement
0% ³	Reclassé en tant que pays "déficitaires", n'est plus éligible aux dons de l'IDA
50%	Comité de la dette établi et approbation de la stratégie prévue
0% ³	Viabilité vulnérable au cours et à la production de gaz ; hausse sensible de la dette intérieure
50%	Stratégie approuvée. Ratio VA/exportations élevé en raison d'exportations plus faibles que prévu
100%	Stratégie mise à jour. Allègement intérimaire assuré par l'IDA, la BAD et le Club de Paris, allègement promis par l'UE
0%	Stratégie préparée. Confronté à plusieurs procès
100%	Allègement intérimaire du FMI. Arriérés envers le FIDA et l'OPEP à traiter dans le cadre de PPTE
100%	Retard du PA en raison des mauvaises performances de la FRPC. Délégations entamées pour un PSF
100%	Résolution de la crise politique. Programme AUPC à l'étude
100%	Progression mitigée des déclencheurs de point d'achèvement
100%	Progression mitigée des déclencheurs de PA. Litiges résolus en faveur des créanciers
100%	PD en attente d'un nouvel accord de FRPC
50%	AVD convenue par les pouvoirs publics. Reste à convenir avec quelques créanciers non membres du Club de Paris
100%	Dette post-IADM élevée en raison de financements multilatéraux et hors Club de Paris
0%	SDMT préliminaire préparée. Obligation à 10 ans de 750 m de USD à 8,5 % émise sur les marchés internationaux
100%	Allègement intérimaire repris fin 2007 avec la nouvelle FRPC
100%	Allègement intérimaire assuré par l'IDA et la BAD uniquement. Pression exercée sur la communauté de donateurs pour avancer le PA
50%	Stratégie publique préparée. Forte vulnérabilité de la viabilité budgétaire
100%	DSRP et conférence des donateurs retardés par les chocs politiques et les ouragans
0% ³	Stratégie de désendettement satisfaisante. Le Guatemala et le Mexique refusent d'assurer un allègement ; accords en suspens avec le Costa Rica et les banques commerciales ; procès d'Argentinian Enterprise
s.o.	L'AVD révèle des ratios inférieurs aux seuils PPTE. Allègement du CP aux termes de Houston
100%	En dépit de son éligibilité, le Gouvernement ne souhaite pas participer à PPTE
100%	Stratégie approuvée. Financement exceptionnel pour apurer les arriérés qui représentent 96 % de la dette de 4,7 milliards de USD
0%	Annulation de la dette envers Abou Dhabi et la RPC à finaliser
50%	Stratégies de désendettement et d'aide approuvées. Allègement koweïtien à négocier
0%	Stratégie préliminaire. Difficultés avec les créanciers non membres du CP
50%	Stratégie de désendettement approuvée. Non viable en raison du manque d'allègement par les créanciers arabes
0%	Stratégie de désendettement en cours de finalisation. Accords avec la Chine, le Koweït et l'Afrique du Sud
100%	Aucun prêt de la Banque mondiale depuis 1987
50%	Stratégie de désendettement satisfaisante et plafond de financement. Rachat réussi de la dette commerciale. L'allègement hors CP et les procès restent problématiques
50%	Aucun accord avec les créanciers non membres du CP. Procès remporté par Taïwan
100%	Plafonds de nouveaux financements imposés par la stratégie de désendettement depuis 2006. Document d'orientation en cours de finalisation
100%	Stratégie de désendettement approuvée. Viabilité vulnérable aux retards dans la production pétrolière
0%	L'AVD soutient le budget depuis 2005. A bénéficié de l'allègement de créanciers non membres du CP
50%	Stratégie préparée. Procès résolu à hauteur de 26 millions de USD
100%	Accumulation de vastes arriérés envers les créanciers. Aucun accord avec le FMI depuis 1987
100%	Invité par le FMI à minimiser les financements non concessionnels. Apurement des arriérés nécessaire
0%	Mise à jour annuelle de la stratégie de désendettement. Allègement à négocier auprès de l'Algérie, l'Angola, l'Iran et la Zambie
100%	Éligible grâce à un ratio VA/recettes=309 %, suite à l'apurement des arriérés
0%	Stratégie et plafond sur les nouveaux financements, quelques financements non concessionnels pour les infrastructures
0%	Plafond d'endettement pour le ratio dette publique/PIB de 50 % d'ici à 2010
50%	Ratios inférieurs aux seuils PPTE, donc traitement de Naples du stock au titre du Club de Paris
0%	Le procès intenté par Donegal à débouché sur un paiement à effectuer
100%	Potentiellement éligible avec un ratio VA/exportations de 362 %
100%	Ratios d'endettement de fin 2006 inférieurs aux seuils PPTE
50%	Potentiellement éligible avec ratio VA/exportations de 201 %. Autorités indécises sur la participation à PPTE

Les dates des points de décision et d'achèvement PPTE et des DSRP sont celles de la dernière approbation des IBW. La plupart des gouvernements ont publié des DSRP plusieurs mois avant l'approbation des IBW.

Promotion et liaison

15ème Réunion ministérielle du PRC PPTE 10 octobre

Organisée à Washington sous l'égide commune de l'OIF et du Secrétariat du Commonwealth, cette réunion s'est concentrée sur la crise financière mondiale.

[Voir l'article aux pages 2 et 3](#)

Réunion du Forum ministériel du Commonwealth sur la viabilité de la dette

Dans le cadre de la préparation plus globale de ces rencontres, DRI et le MEFMI ont contribué à cette réunion à Sainte-Lucie le 6 octobre.

[Voir l'article à la page 4](#)

Coopération avec les Institutions de Bretton Woods

Tous les partenaires de mise en œuvre du PRC ont été invités à être partenaires de mise en œuvre et membres du Groupe consultatif technique du Mécanisme de gestion de la dette (MGD), qui a été lancé de façon préliminaire à la Conférence de la Banque mondiale « Allègement de la dette et au-delà », qui s'est tenue à Washington les 30 et 31 octobre, puis officiellement lors des réunions du Forum de développement de Doha en novembre. Cela impliquera de participer avec la Banque mondiale aux réunions d'évaluation commune sur les capacités des pays en gestion de la dette et d'apporter des conseils techniques (parallèlement aux programmes de gestion de la dette du Secrétariat du Commonwealth et de la CNUCED) sur les priorités et l'exécution de ces évaluations, ainsi que sur les éventuels plans de réforme en découlant. Quatre pays à faible revenu seront également intégrés au groupe consultatif, un pour chacune des régions du PRC. Les accords précis de financement et de coopération seront finalisés au cours du premier trimestre de 2009. Trois donateurs du PRC (Autriche, Canada et Suisse) comptent parmi les bailleurs de fonds du MGD, ce qui permet une liaison étroite entre les travaux de la Banque mondiale via le MGD et les programmes des organisations régionales qui continueront après le PRC PPTE.

En outre, les partenaires du PRC ont continué à participer aux missions EPGD, à organiser des ateliers régionaux en commun avec le FMI et la Banque mondiale sur le CVD, à participer aux missions sur la Stratégie de désendettement à moyen terme, ainsi qu'à offrir des contributions techniques considérables sur l'élaboration et la mise en œuvre des outils EPGD, CVD et SDMT – tout en veillant à ce que les méthodologies du PRC assurent les apports nécessaires pour que les pays puissent utiliser les outils des IBW avec succès. Les partenaires entament également des travaux sur la préparation d'ateliers de Formation des formateurs visant à combiner les méthodologies du PRC et du CVD (voir les travaux futurs ci-après).

Gouvernance

Projection du 20ème Comité exécutif au-delà de la phase 4

Le 20ème Comité exécutif du PRC PPTE s'est tenu à Dar es-Salaam du 3 au 5 novembre, sous l'égide du Gouvernement tanzanien et du MEFMI. Il s'est articulé autour de deux grands volets : la progression vers les objectifs fixés par les donateurs pour la phase 4 et les perspectives de viabilité des acquis du PRC PPTE au-delà de cette phase.

Concernant le premier volet, le Comité a déterminé que le programme était largement sur la bonne voie pour atteindre ses objectifs de phase 4, signalant que le PRC PPTE aura accru très fortement les capacités des PPTE en analyse et stratégie de la dette tout au long de ses 11 années d'existence. En outre, comme en atteste un contrôle indépendant, les organisations régionales ont développé des capacités à diriger l'apport d'aide au renforcement des capacités, notamment par le biais de groupes d'experts et de personnel formé, ce qui a permis d'atteindre la plupart des objectifs du PRC concernant la décentralisation de l'exécution du programme. Il y a néanmoins eu des retards de mise en œuvre dans certaines régions et certains pays, ce qui soulève la question de savoir si les OR peuvent absorber les fonds des donateurs suffisamment rapidement.

Au-delà de la phase 4, les donateurs du PRC PPTE ont affirmé clairement qu'ils restaient attachés à soutenir le renforcement des capacités des pays en analyse et stratégie de la dette, en destinant d'importants financements aux travaux indépendants menés par les pays. Témoin du succès du PRC dans la décentralisation de sa direction, à l'avenir ce soutien sera assuré par les organisations régionales, qui recevront les financements des donateurs. Réaffirmant leur solide attachement au renforcement des capacités de stratégie de désendettement, les PPTE ont invité les donateurs à continuer de financer indépendamment leur aide à cette stratégie par le biais des organisations régionales. En termes de viabilité, cela exigera trois éléments :

- capacités durables des pays, pour lesquelles les principales difficultés concernent la rotation de personnel et la viabilité de la dette post-IADM ;
- capacités durables des organisations régionales à apporter une assistance au renforcement des capacités ;
- maintien d'un réseau plurirégional de prestataires indépendants de services aux PPTE et autres PFR, sous la supervision des organisations régionales.

Ateliers nationaux

Burundi Bujumbura, 8-19 septembre



Il s'agissait du deuxième atelier national sur la stratégie de désendettement et de nouveaux financements – le premier ayant débouché sur l'approbation d'une stratégie en 2006. Aux côtés d'organismes publics, la société civile a participé à

cet atelier par le biais de l'ONG Inter-Africa, afin d'augmenter le plus possible la participation à la stratégie et de préparer une campagne de sensibilisation nationale sur les questions de dette pour octobre 2008. L'atelier a élaboré des stratégies de désendettement et de financement pour le développement futur du Burundi sans compromettre la viabilité de la dette. Face à la persistance des performances très insuffisantes du Burundi à l'exportation, l'atelier a estimé que ce pays nécessiterait un appoint supplémentaire de 89,9 millions de USD au point d'achèvement, avec un facteur de réduction commun de 37,2 %. Suite à l'allègement de la dette PPTE et IADM, les dépenses antipauvreté augmenteraient de 3,6 à 17,7 fois les dépenses du service de la dette en 2009. Le Burundi aurait également besoin de mobiliser presque exclusivement des dons pour maintenir sa dette viable par la suite. Cela exigera du pays de diversifier ses partenaires de développement pour accroître les flux de dons, ainsi que d'élaborer de solides mécanismes pour se protéger des chocs extérieurs, du fait de ses bases fragiles en termes d'exportations, de PIB et de recettes. Les participants ont également préparé un plan de renforcement des capacités de gestion de l'aide et de la dette.

Atelier national du Honduras 22-29 septembre [Voir l'article à la page 5](#)



Atelier national de la Tanzanie 10-21 novembre [Voir aussi l'article à la page 6](#)



Cet atelier s'inscrivait dans le programme d'assistance intensive du PRC PPTE pour la Tanzanie, mené à la demande des autorités tanzaniennes. S'agissant d'un pays post-IADM, les pouvoirs publics ont axé leur politique d'aide et de désendettement sur la mobilisation de ressources pour financer leur développement infrastructurel, ainsi que pour assurer l'efficacité du financement du développement et de la gestion de la dette intérieure. En outre, les pouvoirs publics visent à maintenir leur dette viable à long terme dans un contexte post-IADM, en mettant à jour le document national de stratégie de désendettement.

L'atelier a également offert une formation complète aux fonctionnaires gouvernementaux à l'analyse de la stratégie de désendettement à l'aide des outils du PRC et du CVD, afin d'assurer le maintien d'une équipe durable capable d'actualiser régulièrement l'analyse de la stratégie de désendettement, avec le moins possible d'assistance technique extérieure dans un avenir prévisible. La Tanzanie a fait appel à 6 experts locaux pour diriger les diverses activités de l'atelier. Le MEFMI a fourni 2 membres de personnel et un membre diplômé du Malawi, tandis que DRI a destiné 1 expert pour faciliter l'atelier. Le Gouvernement tanzanien a cofinancé une vaste proportion du coût de l'atelier.

Préalablement à l'atelier, l'équipe AVD nationale a organisé d'intensives réunions de préparation.

À VENIR DU PRC PPTE

Les autorités tanzaniennes ont suggéré à l'atelier de se concentrer sur la possibilité d'émettre des obligations souveraines, soit sur le marché international des obligations, soit sur le marché national des capitaux, afin de financer les programmes d'infrastructures. Les résultats ont révélé que, même si le pays devrait rester viable à long terme selon tous les scénarios, l'émission de ces obligations aura un coût budgétaire élevé sur n'importe lequel de ces marchés. En outre, cela soulève la question de savoir si le marché intérieur pourra absorber un volume d'obligations élevé.

Missions institutionnelles/ de suivi

Missions de suivi au Congo
14-22 septembre
au Niger
22 septembre-1er octobre
et au Togo
20-29 octobre



Le principal objectif de ces missions était de renforcer les capacités des structures nationales chargées de coordonner la politique de désendettement avec la politique macroéconomique. Chaque mission a formé les membres de l'équipe nationale aux concepts fondamentaux de la gestion de dette, ainsi qu'aux étapes clés de l'élaboration de prévisions macroéconomiques nationales cohérentes et de stratégies de financement nationales à long terme.

Missions d'évaluation du Cameroun et de la Guinée sur l'EPGD
4-13 août et 29 septembre-7 octobre



Ces missions ont été conduites dans le contexte de la coopération du Pôle-Dette avec la Banque mondiale, afin de maximiser la coordination entre les évaluations des capacités nationales menées par la Banque mondiale et les plans de renforcement des capacités nationales élaborés par les autorités des pays et le Pôle-Dette.

Rwanda
6-7 novembre



Le MEFMI a mené une mission au Rwanda pour examiner les progrès accomplis en faveur de l'adoption d'un Document sur la politique de désendettement nationale. Il a été convenu que le MEFMI et DRI conduiraient ensemble une mission à la mi-2009, afin d'achever l'adoption de la politique de désendettement par le biais de travaux techniques et d'un séminaire de sensibilisation destiné aux dirigeants.

Méthodologie, enseignement à distance et détachements

Méthodologie

Des travaux ont commencé sur l'élaboration de manuels de formation des formateurs au CVD-PFR, sous la direction de DRI et en coopération avec les

partenaires régionaux et la Banque mondiale. DRI mène également des études sur les éléments suivants :

- viabilité budgétaire de la dette (en collaboration avec le CEMLA) ;
- partage d'informations sur l'allègement de la dette et les nouveaux financements, ainsi que sur les besoins de renforcement des capacités en stratégie de désendettement (avec les partenaires du PRC et le Secrétariat du Commonwealth) ; et
- diversification des sources de financement pour le développement national, avec une concentration particulière sur les donateurs non membres de l'OCDE et les sources de financement fondées sur le marché.

Programme d'enseignement à distance

La plupart des participants au deuxième cycle d'admission de la Phase 4, qui totalise 40 étudiants, restent sur la bonne voie, avec seulement quelques retards dus à des surcharges de travail. Les pays participants sont les suivants : Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Ghana, Malawi, Nicaragua, Ouganda, République centrafricaine, Rwanda, Sierra Leone, Tanzanie, Togo, Zambie. L'atelier résidentiel marquant la fin des études du premier cycle d'étudiants de la Phase 4 dans la région du Pôle-Dette est prévu en décembre 2008 au Sénégal. L'atelier résidentiel des pays lusophones se tiendra au premier trimestre 2008.

Détachements

Deux membres du personnel du Pôle-Dette ont été détachés auprès du consultant de DRI Michel Vaugeois à Washington, afin de travailler sur les questions de stratégie de désendettement extérieur.

Site Internet PPTE

De nouvelles rubriques d'analyse de la stratégie de désendettement ont été ajoutées au site Internet PRC PPTE (www.hipc-cbp.org). Le site public contient de nouvelles pages d'Analyse de la viabilité de la dette (AVD) qui offrent des informations sur l'approche du PRC PPTE pour analyser la stratégie de désendettement, ainsi que des liens vers les récentes initiatives du FMI et de la Banque mondiale, comme le Cadre de viabilité de la dette des Pays à faible revenu (CVD-PFR) et la Stratégie de désendettement à moyen terme (SDMT).

Le site réservé aux membres propose une nouvelle rubrique qui fournit des informations plus détaillées sur l'utilisation du CVD normalisé pour mener des analyses de stratégie, notamment sur les documents préparés par le PRC en vue de relier la méthodologie du PRC PPTE avec le CVD. Comme indiqué dans l'article sur le MEFMI à la page 6, il reste indispensable d'utiliser les modèles du PRC pour les nouveaux financements intérieurs et extérieurs, ainsi que Debt-Pro®, afin de préparer des données précises pour le CVD.

Activités futures

Au cours des six prochains mois, le PRC PPTE mettra en œuvre les activités suivantes :

- **Ateliers régionaux :**
atelier régional de formation des formateurs du CEMLA au CVD/EPGD ; ateliers régionaux de formation des formateurs du MEFMI et du WAIFEM sur l'EPGD ; atelier régional commun MEFMI/WAIFEM sur la stratégie de désendettement et la formation des formateurs au CVD ; atelier régional PALOP ; atelier du Pôle-Dette sur la stratégie de désendettement et la formation des formateurs au CVD ; atelier régional sur la dette intérieure ; réunions des Comités régionaux ad hoc sur la réglementation liée à la gestion des flux de trésorerie publics et sur les Manuels de procédures génériques ;
- **Ateliers nationaux :**
Guinée ; Guyana ; Mozambique ; Nicaragua (dette intérieure) ; São Tomé et Príncipe ; Sierra Leone ;
- **Ateliers sous-nationaux :**
Bolivie ;
- **Missions institutionnelles/de suivi :**
Bénin ; Burkina Faso ; Cameroun ; Centrafrique (Rép. de) ; Comores ; Congo ; Côte d'Ivoire ; Guinée ; Guinée-Bissau ; Guyana ; Haïti ; Honduras ; Liberia ; Malawi ; Mali ; Mozambique ; Niger ; Tchad ; Togo ; Zambie ;
- **Séminaires de sensibilisation :**
Guinée ; Guyana ; Honduras ; Malawi ; Mozambique ; Nicaragua ; Rwanda ;
- **Détachements :**
détachements de membres du MEFMI et du Pôle-Dette auprès de DRI pour élaborer des manuels de formation destinés à l'Atelier de FdF au CVD ; détachements des membres du Pôle-Dette sur les nouveaux financements, la dette intérieure et la dette extérieure ;
- **Programme d'enseignement à distance :**
stage résidentiel lusophone, poursuite des travaux de la deuxième vague d'étudiants et révision du matériel pour l'après-phase 4 ;
- **Produits d'information :**
bulletins 37 et 38, 3 listes de diffusion sur les derniers développements en matière de gestion de la dette, publications sur les meilleures pratiques des Institutions de gestion de la dette et sur la viabilité budgétaire de la dette.

La 9ème Réunion du Comité exécutif du PRC CPE s'est soldée par une excellente nouvelle : le Gouvernement suisse est prêt à étendre son financement pour le suivi et l'analyse des Capitaux privés étrangers, tels que conduits au titre du PRC CPE. Toutefois, ce financement sera désormais mobilisé et géré via les organisations régionales, avec la participation et sous la direction de leurs États membres, qui soustrairont l'aide technique de DFI. Cette extension de l'aide suisse démontre que le programme revêt encore plus d'importance en cette période de crise financière mondiale, lorsque les flux risquent de se révéler encore plus volatiles (voir l'article aux pages 2 et 3). Cela pourrait aussi aboutir à l'extension de l'aide du type PRC CPE à un plus grand nombre de pays à revenu intermédiaire avec lesquels le Gouvernement suisse possède des partenariats. En outre, on espère que davantage de donateurs prendront conscience de l'aide précieuse offerte par les travaux du PRC CPE, pour qu'ils apportent des financements dans le même but.

Dans l'intervalle, la 3ème phase du PRC CPE s'est poursuivie comme suit :

Progression des pays

Les pays ont progressé comme suit :

- Le Bénin a organisé son Atelier de sensibilisation et de formation (ASF) en octobre et prévoit une Mission de suivi (MS) au T1 2009.
- Le Congo et le Gabon préparent leurs premiers Ateliers ASF pour le T1 2009.
- La Bolivie (cycle 3) élabore actuellement les termes de référence d'une mission de suivi, afin d'examiner sa série chronologique début 2009.
- Le Botswana (cycle 1) finalise actuellement sa méthodologie pour le lancement du programme au T1 2009.
- Le taux de réponse du Burkina Faso a atteint 60 % et une MS est prévue au T1 2009.
- Le Cameroun a terminé son enquête et recevra une MS au T1 2009.
- La Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, la Guinée-Équatoriale, la République centrafricaine et le Tchad lanceront le programme par le biais d'une première Mission d'évaluation de la demande au T1 2009.
- La Gambie (cycle 3) a tenu un Atelier de

clôture et de diffusion des résultats (ACD) pour le cycle 2 et un atelier ASF pour le cycle 3 au T4.

- Ayant progressé fortement avec une petite enquête, le Ghana (cycle 2) prévoit d'entamer une plus grande enquête au T1.
- Le Malawi (cycle 3) a finalisé ses résultats et se prépare pour lancer le prochain cycle au T1 2009.
- Le Mali (cycle 1) a obtenu un taux de réponse de 70 % et traite les données en prévoyant d'organiser une MS au T1 2009.
- Le Nicaragua (cycle 2) a accueilli une mission de suivi destinée à examiner les données et l'analyse, tandis qu'il se prépare pour le prochain cycle proposé.
- Le Niger se prépare pour son atelier ASF au T1 2009.
- Le Sénégal a atteint un taux de réponse de 75 % et prévoit une MS en janvier 2009.
- La Tanzanie (cycle 4) a accueilli une mission de suivi sur le continent et à Zanzibar pour examiner les données, l'analyse, le rapport analytique et les accords institutionnels.
- Le Togo a reçu une mission d'évaluation de la demande en décembre.
- L'Ouganda (cycle 7) finalise son enquête en cours et se prépare à la diffusion des résultats.
- La Zambie (cycle 2) a obtenu un taux de réponse de plus de 80 % et finalise la correction, la saisie et la vérification des données en vue de la diffusion de ses résultats préliminaires au T1 2009.

Méthodologie et liaison

- Le PRC CPE a préparé une méthodologie renforcée pour l'analyse de la viabilité des CPE (voir l'article aux pages 14 et 15).
- Le MEFMI a organisé un atelier régional à Ngurdoto, en Tanzanie, du 3 au 14 novembre, qui abordait divers aspects du suivi et de l'analyse et qui a réuni 8 États membres.
- Des sections du Manuel GTN et du Manuel de l'utilisateur du logiciel sont en cours de traduction en portugais, à l'attention de la Guinée-Bissau qui lancera le programme au T1.
- Le PRC CPE continue de suivre les développements en matière de nouvelle méthodologie et de codes/normes du FMI, de l'OCDE et de la CNUCED, tout en examinant avec ces organisations et les pays participants l'impact de ces derniers sur la mise en œuvre.

Logiciel

- Le PRC CPE a finalisé et diffusé la version 2 du logiciel générique. Consultez l'article à la

page 13 pour en savoir plus.

- Le MEFMI progresse dans la préparation de son système régional (appelé PCMS), qui reste sur la bonne voie pour sa présentation au T1 2009.

Produits d'information

- **Le Bulletin 36** est désormais disponible en ligne sur les pages publiques du site Internet (consultez le site www.fpc-cbp.org et le lien vers le Bulletin). Ce numéro contient les articles suivants en matière de CPE : MBP6 – développements et incidences ; Malawi : les investisseurs optimistes concentrent l'IDE sur l'industrie manufacturière ; Tanzanie : le secteur minier domine le stock d'IDE. Pour toute information sur l'abonnement, contactez dfi@dri.org.uk
- **Le Communiqué N° 21** sera diffusé au T1 2009.
- **Site Internet** : le rapport sur le 9ème Comité exécutif est disponible en ligne. Connectez-vous au site réservé aux Membres sur www.fpc-cbp.org.uk puis cliquez sur le lien « Comité exécutif ».

Gouvernance

Le 6 novembre à Dar es-Salaam, le MEFMI a accueilli la 9ème Réunion du Comité exécutif aux côtés de la Banque de Tanzanie. Tous les partenaires de mise en œuvre y étaient représentés, ainsi que des représentants du Cameroun, du Mali, du Nicaragua et de la Tanzanie, qui ont présenté des conclusions et expériences très utiles. Sous la coprésidence du SECO et du MEFMI, les séances ont abordé les domaines suivants : progression régionale et nationale ; méthodologie, logiciel et produits d'information ; gouvernance et liaison ; financements ; accord sur un programme de travail jusqu'à la fin de la Phase 3. Les participants sont convenus des principales lignes d'action suivantes :

- nécessité de soumettre de futurs **rapports trimestriels** en février et en mai et de les continuer par des rapports particuliers des pays participants sur les progrès accomplis et les financements locaux ;
- accélération du développement de la **méthodologie** et préparation d'une **publication analytique** intégrant tous les pays participants ;
- **examen global** des trois phases du PRC par le SECO ;
- circulation de **propositions de soutien continu**, en réponse à l'impact de la crise financière sur les pays à revenu faible et intermédiaire. ●

LE PRC CPE ACHÈVE LE TRANSFERT DU LOGICIEL GÉNÉRIQUE

Satisfaisant à ses objectifs de la phase 3, le PRC CPE a achevé le transfert de son logiciel générique aux pays en diffusant la Version 2 en septembre 2008. Le soutien en matière de CPE se limitera désormais à des perfectionnements mineurs, à la demande des pays.

Le logiciel générique est élaboré sous MS Access®, pour permettre de l'adapter très facilement aux besoins des pays à l'aide des compétences de programmation existantes dans ces derniers. À la libre disposition de tous les pays, ce logiciel se révèle particulièrement utile pour ceux qui ne possèdent pas (ou pas encore) de système national adéquat.

Le logiciel se compose de trois modules : administration, entrée et sortie. Le **module d'administration** permet à l'utilisateur de créer de nouvelles enquêtes ou d'en modifier des existantes. Entièrement flexible, il permet aux pays de revoir leur questionnaire ou d'utiliser le logiciel pour un questionnaire complètement nouveau ou différent. Le **module d'entrée** permet de stocker et de vérifier les données, de créer des rapports récapitulatifs sur chaque retour, de visualiser et régler les problèmes, ainsi que d'exporter une liste des participants vers Excel. Le **module de sortie** est conçu pour vérifier et concilier les données, ainsi que pour produire des rapports d'analyse.

Le logiciel s'accompagne de deux **manuels** :

- manuel de l'utilisateur : contenant toutes les instructions nécessaires à l'utilisation du logiciel pour la saisie et l'analyse des données, ce manuel constitue la base de la formation et du transfert aux utilisateurs ;
- manuel technique destiné aux créateurs de logiciels : contient une description des techniques de programmation utilisées pour créer le logiciel, ainsi qu'une explication sur l'application de ces techniques en vue de créer la version actuelle. En outre, les créateurs disposent d'un logiciel déverrouillé qui contient le code de programmation nécessaire pour appliquer d'éventuels développements supplémentaires à l'aide du Manuel technique.

Le système vise à stocker les données globales relatives à la PEG/BdP, aux

perceptions des investisseurs, ainsi qu'à la responsabilité sociale des entreprises. Il vient donc compléter, et non doubler, les systèmes d'enregistrement de la dette au prêt par prêt du Secrétariat du Commonwealth (CS-DRMS) et de la CNUCED (SYGADE).

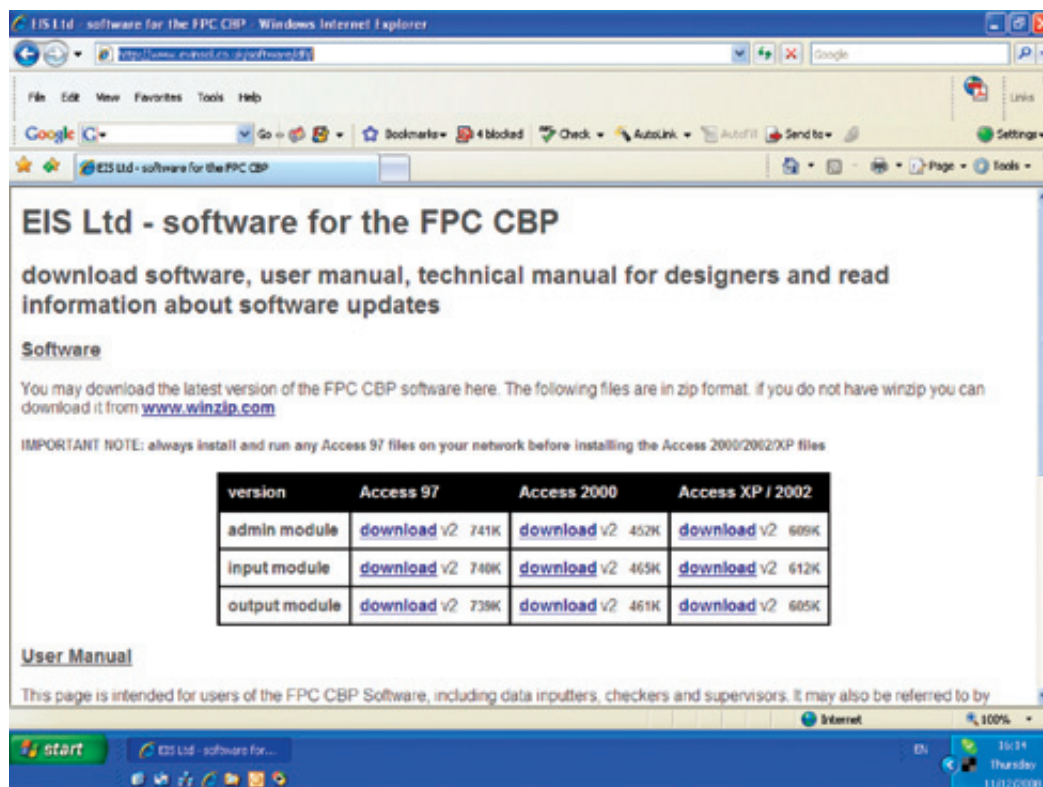
La conception et la maintenance du logiciel relèvent de l'entreprise Eveleigh Information Solutions (UK), en consultation avec les Partenaires de mise en œuvre du programme et les pays participants. Tous les éléments susmentionnés sont disponibles sur le site Internet d'EIS (<http://www.evinsol.co.uk/software/dfi>), tel que décrit dans le tableau ci-dessous :

Site Internet d'EIS	Fonctionnalités
Page d'accueil	Cette page offre aux utilisateurs et créateurs les possibilités suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • téléchargement de la v2.0 du logiciel ; • lien vers la page Manuel de l'utilisateur ; • lien vers la page Manuel technique ; • lien vers les pages d'information sur les mises à jour.
Manuel de l'utilisateur	Les utilisateurs peuvent télécharger le manuel entier en un seul fichier zip, ou bien des chapitres individuels selon le cas
Manuel technique destiné aux créateurs	Les créateurs peuvent : <ul style="list-style-type: none"> • télécharger le manuel entier en un seul fichier zip, ou bien des chapitres individuels selon le cas ; • télécharger la base de données de développement.
Informations sur les mises à jour	Cette page détecte les modifications apportées dans les différentes versions

Quelques pays ont mis au point leurs propres logiciels, afin de mieux répondre aux priorités de programmation nationales ou institutionnelles, à l'aide de systèmes comme Oracle®. Les pays les plus avancés ont remodelé leurs systèmes nationaux en s'inspirant des fonctions utiles du logiciel générique. Le tableau ci-dessous résume la situation actuelle des pays.

Système	Pays
Générique du PRC : utilisateurs	Bénin, Botswana, Burkina Faso, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée-Bissau, Guinée-équatoriale, Malawi, Mali, Niger, République centrafricaine, Sénégal, Tchad, Togo, Trinité-et-Tobago, Zambie
Systèmes nationaux	Bolivie, Nicaragua, Ouganda, Tanzanie

En outre, l'un des partenaires de mise en œuvre du PRC CPE, le MEFMI, a décidé de développer son propre logiciel régional, appelé PCMS en anglais. S'adressant à tous les pays de la région MEFMI, ce logiciel devrait être terminé d'ici à mars 2009. ●



ANALYSE DE LA VIABILITÉ DES

Le PRC CPE a aidé les pays participants à analyser leur balance des paiements (BdP) et Position extérieure globale (PEG), ainsi que la composition de leurs capitaux privés étrangers par type de financement, institution prestataire, secteur/région bénéficiaire et pays source. Le programme a également aidé les pays à examiner les facteurs qui influent sur l'évolution des CPE, notamment les intentions et perceptions des investisseurs, ainsi que les mesures d'orientation prises par les pays destinataires. En conséquence, il a fortement contribué à aider les pays à formuler des politiques qui encourageront des flux de capitaux plus viables.

Toutefois, le PRC CPE est né parce que les pays en développement étaient soumis à une forte volatilité de capitaux privés étrangers non viables, qui avait de vastes répercussions négatives sur leur développement national. Étant donné l'actuelle crise financière mondiale, il est particulièrement important que le PRC aide les pays à analyser la viabilité de leurs CPE. Cet article offre des directives sur la manière de conduire cette analyse, ainsi que quelques résultats préliminaires.

1) Définition et informations nécessaires

L'analyse de viabilité est un examen plus détaillé du comportement récent, actuel et potentiel des investisseurs. S'appuyant sur une analyse tendancielle de la composition des CPE et des facteurs qui influent sur cette évolution, cette analyse se concentre sur les domaines pour lesquels une analyse élémentaire laisse présager une viabilité moindre des CPE. L'analyse peut être menée de quatre manières :

- **taux de rémunération et de bénéfice**, définis comme les périodes de grâce et d'échéance, les taux d'intérêt et la valeur actualisée des prêts ; les niveaux de bénéfice et de dividende (et les rapatriements) ; le taux implicite de rémunération de l'IDE ; les dividendes et gains de coût sur les investissements de portefeuille ;
- **volatilité des flux**, mesurée par la volatilité des séries chronologiques historiques ; les intentions futures déclarées par les investisseurs ; les taux d'exécution des investissements ;
- **flux et transferts nets**, définis comme les entrées de capitaux moins les sorties de capitaux (flux) et intérêts/dividendes (transferts) ;
- **vulnérabilité de l'économie**, définie en évaluant plusieurs ratios clés qui comparent les CPE aux grands agrégats économiques du pays bénéficiaire.

Tous ces aspects peuvent être décomposés par type de financement ou d'institution prestataire, secteur/région bénéficiaire et pays source. Il est

également crucial d'analyser les facteurs qui influent sur la viabilité des CPE, là encore sous forme de classifications détaillées.

La plupart des informations nécessaires peuvent provenir des questionnaires du PRC CPE. Toutefois, pour s'assurer de la disponibilité des informations, les questionnaires doivent examiner les intentions des investisseurs, ainsi que les facteurs qui influent sur leurs investissements actuels et futurs. Pour une analyse complète de la viabilité de la DESP, il importera de recevoir des réponses au prêt par prêt. En outre, la qualité des données revêt une importance encore plus fondamentale – sans des données valables sur les bénéfices réinvestis, les dividendes et les versements d'intérêt (qui font souvent l'objet d'informations mal complétées par les entreprises), il est peu probable que l'analyse de viabilité produise des résultats fiables.

Outre les données, les pays ont besoin de deux autres apports : la formation sur la manière d'analyser la volatilité, y compris par des techniques économétriques comme les écarts-types ; et une analyse internationale portant sur les causes et l'ampleur de la volatilité, notamment sur les conditions des marchés internationaux.

2) Taux de rémunération

Comme l'illustre la figure 1, selon l'analyse du PRC CPE, dans les pays à faible revenu, les CPE ont généralement impliqué de très forts taux de rémunération, de 15 % par an en moyenne, mais plus de 20 % en Gambie et au Malawi. De ces bénéfices, 72 % ne sont pas réinvestis. En conséquence, plus de 10 % des capitaux investis sont rapatriés chaque année. Ces rémunérations varient toutefois fortement selon les développements économiques nationaux ou internationaux, les tendances sectorielles, ou les politiques des entreprises individuelles. Pendant les périodes de crise internationale, nationale, sectorielle ou d'entreprises, cela peut représenter plus de 100 % des capitaux en une seule année.

Les taux de rémunération varient également selon le pays et le secteur bénéficiaire. Le bâtiment enregistre régulièrement des rémunérations de 50 %, l'agriculture et la finance de 20 % et l'industrie manufacturière de 15 %. De façon surprenante, le commerce, le logement et le tourisme semblent

moins rentables (à environ 5 %). Toutefois, les autorités des pays doutent fortement de ces faibles rémunérations, pour deux raisons : a) les entreprises de ces secteurs sont connues pour sous-déclarer leurs bénéfices à des fins d'évasion fiscale ; et b) ces secteurs sont très souvent utilisés pour le blanchiment de capitaux, ce qui implique que certains investisseurs ne se soucient pas de faire des bénéfices et diminuent ainsi les moyennes sectorielles.

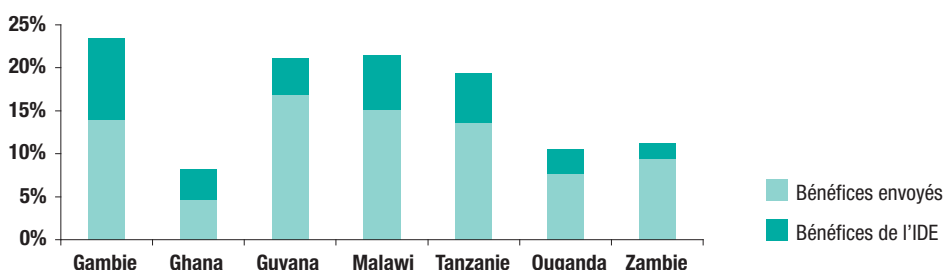
En termes de financement par l'emprunt, les entreprises multinationales qui ont accès aux marchés internationaux ont réussi à emprunter à des taux d'intérêt faibles – autour de 2-3 % au-dessus des taux commerciaux internationaux pour la devise d'emprunt. Les taux internationaux se sont toutefois révélés extrêmement volatiles, réduisant les coûts à 4-5 % en 2001-02, avant de les relever à 8-9 % en 2007. Pendant la crise financière mondiale, le LIBOR, qui constitue la base de la plupart des emprunts d'entreprises, a largement fluctué. La crise a également réduit les lignes de crédit des multinationales et accru les écarts attendus pour la plupart des entreprises solvables. Cela est en partie lié à la chute des prix des produits de base, qui a réduit l'accès aux prêts de préfinancement à l'exportation.

Les rémunérations en bénéfices et dividendes issues de l'IDE en capitaux propres sont généralement bien plus élevées que celles de la dette, tandis que dans la plupart des secteurs les taux de rémunération annuels (et donc leur valeur actualisée également) dépassent même les paiements combinés du principal et des intérêts des créances (et donc de la VA). Le PRC CPE n'a pas encore été en mesure de réunir des données complètes sur les rémunérations des investissements de portefeuille, mais les gestionnaires de fonds exigent des taux de rémunération annuels bien supérieurs à 10 %.

3) Volatilité

Un autre moyen d'évaluer la viabilité des CPE serait de projeter des fourchettes possibles de volatilité. Le programme CPE n'a pas encore généré de séries chronologiques de données suffisantes pour juger de la volatilité à l'aide de tests économétriques officiels, comme les écarts-types – de toute façon ces tests risquent de ne pas nous informer beaucoup sur les perspectives

Figure 1 : Rentabilité de l'IDE (%)



CAPITAUX PRIVÉS ÉTRANGERS

futures, étant donné que ces dernières peuvent avoir peu de rapports avec l'évolution historique. Certains ont suggéré qu'il pourrait être utile de comparer les approbations d'investissements et les flux réels (ce qui permettrait de détecter plus tôt les baisses de flux en examinant l'évolution des approbations), mais cela ne peut fournir qu'une valeur de remplacement très approximative.

Le PRC CPE rassemble également des données sur l'intention des investisseurs d'accroître, de maintenir ou de réduire les flux. Pour qu'ils fournissent des informations plus utiles, il serait toutefois souhaitable que les questionnaires demandent désormais aux investisseurs quel pourcentage d'augmentation ou de réduction ils prévoient dans l'année à venir ou sur une période de 3 ans.

4) Flux et transferts nets

Le PRC CPE a déjà produit des résultats en termes de flux et transferts nets. On peut examiner ces derniers sous plusieurs angles : globalement, sur le total des CPE (que ce soit des non-résidents ou des résidents) ; décomposés en CPE entrants de non-résidents (c'est-à-dire passif extérieur) ; décomposés en CPE sortants de résidents (c'est-à-dire actif extérieur) ; décomposés par type de flux.

La situation globale est illustrée à la figure 2, qui révèle que les forts niveaux de sorties de capitaux (59 % des entrées en moyenne) et la volatilité accrue des CPE en période de crise rendent tous les flux beaucoup moins stables et plus volatiles. La figure 2 illustre également deux situations de volatilité extrême, lorsque des problèmes liés à une opération de couverture du cours de l'or et à la concentration des échéances de dette par Ashanti Goldfields au Ghana, ainsi que la décision de l'entreprise Anglo-American de retirer sa prise de participations en Zambie, ont déstabilisé chacune de ces économies.

Par type de flux, la figure 3 révèle que l'IDE en capitaux propres peut fréquemment ne pas apporter d'entrées nettes, parce que les forts taux de rapatriement/dividende exigent un niveau élevé de nouvelles entrées de capitaux pour les compenser. Cependant, l'IDE hors capitaux propres (notamment les prêts intra-entreprises)

et les prêts de sources non liées peuvent se tarir rapidement en période de crise mondiale, nationale, sectorielle ou d'entreprises. En conséquence, dans les années difficiles, le financement par l'emprunt (Ghana) et par capitaux propres (Zambie) ont tous deux occasionné des sorties nettes de capitaux.

5) Vulnérabilité macroéconomique

La vulnérabilité globale de l'économie s'apprécie le mieux à l'aide de ratios comme les suivants :

- dette du secteur privé/réserves de devises des banques commerciales ;
- dette nationale (publique + privée)/réserves de devises totales ;
- service de la dette nationale (publique + privée)/exportations ou réserves ;
- ratios du crédit commercial ou à court terme par rapport aux réserves.

Toutefois, étant donné les rémunérations élevées et la forte volatilité des capitaux propres, il est également prudent de réfléchir à des ratios hors dette comme les suivants : stocks d'actif extérieur du secteur privé/passif ; passif extérieur du secteur privé/réserves ; flux du secteur privé/exportations ou réserves. Il est également crucial de tester les ratios en excluant les vastes projets extraterritoriaux, dont les recettes ne passent pas par le système bancaire national, ainsi que de décomposer les ratios par secteur, pays source et même entreprise, afin d'identifier de possibles sources microéconomiques de vulnérabilité.

6) Explication et projection de la viabilité

Évaluer l'évolution future probable des CPE exige d'analyser les facteurs qui influent sur la viabilité, à l'aide des données sur les perceptions des investisseurs issues des enquêtes sur les CPE ; ainsi que d'analyser l'évolution des marchés internationaux et régionaux (y compris les développements sectoriels et des entreprises individuelles) et leur impact sur l'économie nationale. Par exemple, la crise financière actuelle a accru le coût des prêts et réduit l'accès à ces derniers (ainsi qu'à l'IDE dans la mesure où il est financé par l'emprunt), réduit les crédits fournisseurs (en accord avec la baisse des prix des produits de base), réduit les investissements de portefeuille de l'OCDE sur les marchés de capitaux propres et de bons du Trésor des pays

en développement, et réduit les rémunérations des actifs détenus par les pays en développement dans les pays de l'OCDE.

Cela exige également de prévoir l'évolution des CPE dans le moyen à long terme à l'aide de différents scénarios. Un exemple consisterait à fonder le scénario initial sur les niveaux récents de croissance de l'IDE, mais en supposant de fortes rémunérations de manière à rendre les flux négatifs assez rapidement ; à établir un scénario optimiste, selon lequel un boom économique conserve les flux positifs pendant une période plus longue ; et un scénario pessimiste selon lequel l'économie subit des chocs (écarts types des flux, taux de rémunération plus élevés ou réductions des lignes commerciales et de l'IDE). Parallèlement, cette évaluation exige une analyse officielle des risques en fonction des variations des taux d'intérêt, des taux de change ou des cours des produits de base, une analyse des séries chronologiques de la volatilité et une analyse des flux de portefeuille, ainsi que des flux non traditionnels et du passif éventuel tels que les partenariat public-privé, les opérations de couverture et le passif lié aux pensions, même qu'une analyse des coûts relatifs des financements locaux par rapport aux financements extérieurs.

7) Incidences sur l'orientation

Les taux de rémunération élevés des CPE comportent un risque d'effets négatifs majeurs sur l'économie en temps de crise, ce qui exige des pouvoirs publics une attention particulière à l'analyse de la viabilité des CPE, afin de prendre rapidement des mesures d'orientation pour stabiliser les flux, ou de s'adapter aux variations des conditions du marché. Cela souligne également la nécessité d'établir et de mettre en œuvre une stratégie nationale de mobilisation de financements pour le développement (au-delà du financement du secteur public). Enfin, cela met l'accent sur la nécessité d'organiser des collectes de données plus régulières (via des enquêtes par sondages trimestrielles) et d'introduire des questions plus prospectives dans les enquêtes, afin de détecter le plus tôt possible le risque de volatilité des CPE. ●

Figure 2 : Entrées/sorties de CPE (% du PIB)

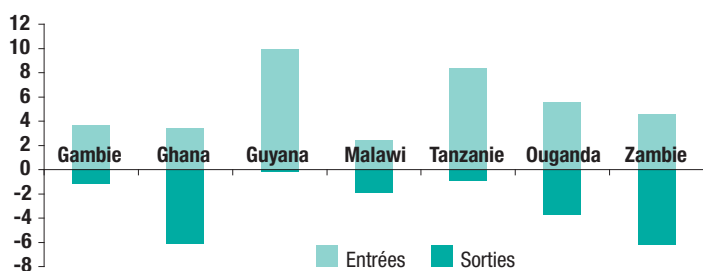
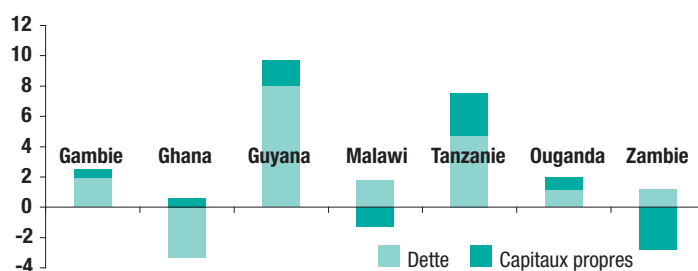


Figure 3 : Flux nets de dette et de capitaux propres (% du PIB)



QUESTIONS TECHNIQUES SUR L'ALLÈGEMENT DE LA DETTE

Quelles sont les principales caractéristiques du nouveau modèle du cadre de viabilité de la dette (CVD) établi par les IBW ?

Les Institutions de Bretton Woods (IBW) ont récemment mis à jour leurs modèles de Cadre de viabilité de la dette (CVD) destinés aux pays à faible revenu, en fusionnant l'analyse de viabilité extérieure et budgétaire, jusqu'ici réalisée séparément, en un nouveau modèle unique et plus convivial. Celui-ci conserve les éléments clés des modèles CVD d'origine : l'analyse repose sur des projections macroéconomiques à 20 ans, exprimées en USD à l'aide d'un taux d'escompte commun de 5 % pour calculer la valeur actualisée. Les scénarios alternatifs, ainsi que les tests de contrainte normalisés restent inchangés. Le nouveau modèle offre toutefois deux scénarios personnalisés, en vue de faciliter l'analyse des hypothèses macroéconomiques spécifiquement nationales ou liées aux cours des produits de base. Ce modèle est disponible sur

www.imf.org/external/pubs/ft/dsa/lic.aspx et www.worldbank.org/Home > Topics > Economic Policy and ... > Debt Sustainability > Debt Sustainability Framework for Low-Income Countries.

Le nouveau modèle Excel se compose des feuilles de calcul suivantes :

- feuille de bienvenue – permet d'exécuter le modèle dans la langue de votre choix : anglais, espagnol, français, portugais ;
- feuille *Navigator* : permet de diriger l'utilisateur directement vers les feuilles de saisie des hypothèses et les feuilles de sortie pour l'analyse de la viabilité budgétaire et de la dette extérieure ;
- feuille *Instructions* : résume brièvement comment utiliser le modèle ;

- deux feuilles de saisie, *Data_input* et *Inp-Outp_debt* : la feuille *Data_input* permet de consigner les données historiques et les projections sur 20 ans de la dette extérieure publique et privée, de la dette intérieure, ainsi que des principaux agrégats macroéconomiques de la balance des paiements, du budget et de l'économie réelle. Les cellules destinées aux données historiques et aux projections suivent un code couleur, de sorte que la saisie est uniquement nécessaire dans les cellules jaunes. La feuille *Inp-Outp_debt* projette le service du stock de dette existant et les décaissements des nouveaux prêts extérieurs du secteur public. Le nouveau modèle permet à l'utilisateur d'entrer des projections détaillées sur le service de la dette et les nouveaux décaissements pour les créanciers clés spécifiques aux pays (deux de chaque pour les créanciers multilatéraux, bilatéraux du Club de Paris, bilatéraux hors Club de Paris et commerciaux). Désormais, l'utilisateur peut également choisir de faire toute la saisie et l'analyse des données en millions, plutôt qu'en milliards ;
- quatre feuilles de sortie, une feuille intitulée *Table baseline* et une autre *Stress test* pour l'analyse de viabilité extérieure et budgétaire. Les deux feuilles *Table Baseline* contiennent les projections de base des principaux ratios d'endettement, ainsi que les principales variables macroéconomiques tendanciennes (balance des paiements pour l'analyse de la dette extérieure et budget pour l'analyse budgétaire). Les feuilles *Stress test* résument les principaux résultats

obtenus en termes de ratios à partir des tests de contrainte et des scénarios alternatifs standard ;

- graphiques de sortie : la feuille *Panel Chart* résume les ratios d'endettement extérieur et budgétaire sous forme de graphiques, tandis que la feuille *Chart Data* affiche les données tendanciennes pour les graphiques. Les graphiques illustrent les résultats en termes d'AVD pour le scénario de référence, les scénarios alternatifs qui supposent des moyennes historiques, ainsi que le test de contrainte le plus extrême ;
- séries de feuilles de calcul : transformant les données saisies en données de sortie, ces feuilles sont accessibles via le Navigateur ;
- feuille *Customised Scenario* pour l'analyse de la viabilité budgétaire et de la dette extérieure, accessible via le Navigateur. Pour la dette extérieure, cela permet à l'utilisateur de saisir des hypothèses spécifiques aux pays concernant les chocs sur le cours des produits de base à l'exportation ou à l'importation, les variations des transferts privés ou officiels, l'IDE, la croissance du PIB réel ou l'inflation. Des instructions spéciales figurent en haut de cette feuille pour aider l'utilisateur.

Le nouveau modèle étant un classeur volumineux de 6,7 Mo, il nécessite l'utilisation d'un ordinateur doté d'au moins 504 Mo de mémoire pour fonctionner correctement. Il convient également de régler le paramètre de sécurité des macros Excel pour permettre l'exécution des macros des feuilles de calcul.

Comment utiliser la méthodologie AVD du PRC PPTTE pour préparer la saisie des données dans le CVD ?

Le modèle CVD permettant de transformer la saisie de données macroéconomiques et sur la dette en résultats pour l'analyse de viabilité, toutes les données macroéconomiques et de projections de la dette doivent être produites hors du modèle. Côté macro, cela implique de préparer les projections macroéconomiques sur 20 ans à l'aide du modèle macroéconomique ou du cadre de programmation financière nationale. Côté dette et nouveaux financements, les données à saisir sont les suivantes :

- Pour la dette extérieure du secteur public dans *Inp-Outp_debt* :
 1. les projections du service de la dette publique extérieure en cours, en millions ou milliards de USD, pour toutes les années jusqu'à ce que les prêts en cours soient entièrement remboursés. En fonction du statut PPTTE, les projections du service de la dette pour le scénario initial doivent tenir compte de l'allègement PPTTE et IADM – pour les pays ayant atteint le point d'achèvement cela représente l'allègement PPTTE et IADM complet, pour les pays PPTTE intérimaires uniquement l'allègement intérimaire, tandis

que pour les pays pré-point de décision cela n'implique qu'un allègement traditionnel. Étant donné que le modèle CVD ne peut simuler l'allègement de la dette, toutes ces hypothèses sont à mettre en œuvre hors du modèle. Il est préférable de produire les données nécessaires aux projections du service de la dette à l'aide de Debt-Pro® ou d'un logiciel national d'enregistrement de la dette (CS-DRMS ou SYGADE). La prochaine version des logiciels CS-DRMS et SYGADE comprendra des facilités de saisie dans le CVD au format approprié ;

2. les décaissements sur 20 ans de nouveaux financements extérieurs du secteur public pour les créanciers clés et par catégorie de créancier, en millions ou milliards de dollars. Étant donné que le CVD ne peut générer de prévisions en matière de nouveaux décaissements, le Modèle d'assistance extérieure du PRC PPTTE a été modifié pour préparer les projections de décaissement à la saisie dans le CVD via la fonction copier-coller d'Excel. Le modèle est disponible dans les pages Ressources techniques de la

rubrique réservée aux membres du site www.hipc-cbp.org.

- Pour la dette extérieure du secteur privé, le CVD exige des projections sur le stock, les versements d'intérêts et les amortissements, qui sont à produire hors du CVD. Il n'existe pas de facilité pour enregistrer les arriérés de la dette du secteur privé, s'ils existent.
- Pour la dette intérieure, le CVD invite l'utilisateur à saisir les projections du stock de dette intérieure, des versements d'intérêts et des amortissements pour la dette à court et moyen terme, en millions ou milliards de USD. Étant donné que ces projections de données ne peuvent être générées dans le CVD, le modèle de dette intérieure du PRC PPTTE a été mis à jour pour préparer les projections de décaissement à leur saisie dans le CVD via la fonction copier-coller d'Excel. Le modèle mis à jour disponible dans les pages Ressources techniques de la rubrique réservée aux membres du site www.hipc-cbp.org.